

Le retrait, l'exclusion et la suspension d'un État membre du Conseil de l'Europe

Source: CVCE. European Navigator. Raquel Valls.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_retrait_l_exclusion_et_la_suspension_d_un_etat_membre_du_conseil_de_l_europe-fr-f9b31f98-f1a1-407c-97ad-7e92363117fd.html



Date de dernière mise à jour: 08/07/2016

Le retrait, l'exclusion et la suspension d'un État membre du Conseil de l'Europe

Le retrait de l'organisation est prévu à l'article 7 du Statut, qui établit que tout membre du Conseil de l'Europe peut s'en retirer en notifiant sa décision au Secrétaire général.

Les articles 8 et 9 ont trait aux procédures d'exclusion et de suspension.

Tout membre du Conseil de l'Europe qui enfreint gravement les dispositions de l'article 3 peut être suspendu de son droit de représentation et invité par le Comité des ministres à se retirer de l'organisation. Si l'État n'accepte pas l'invitation, le Comité peut décider qu'il a cessé d'appartenir au Conseil à compter de la date qu'il fixe.

Dans le cas d'un État qui n'exécute pas ses obligations financières, le Comité des ministres peut suspendre son droit de représentation au Comité et à l'Assemblée, aussi longtemps qu'il n'y satisfait pas.

Plusieurs États ont subi une procédure de suspension à l'Assemblée:

- La Grèce, suite à l'établissement de la dictature militaire des colonels en 1967. Néanmoins, la Grèce se retire de l'organisation en 1969 avant le vote de suspension du Comité des ministres et la procédure n'aboutit pas. Le pays rejoint l'organisation en 1974 après la chute du régime.
- La Turquie, suite au coup d'État militaire de 1980. En 1984 elle récupère son droit de vote à l'Assemblée après les élections démocratiques.
- La Russie est suspendue à l'Assemblée de 2000 à 2001 à cause de sa politique en Tchétchénie.